

# Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux



23<sup>ème</sup> SESSION  
Strasbourg, 16-18 octobre 2012

CG(23)9FINAL  
14/02/2013

## Jeunesse et démocratie : l'évolution de l'engagement politique des jeunes

Commission des questions d'actualité  
Rapporteur : Els AMPE, Belgique (R, GILD<sup>1</sup>)

Résolution 346 (2012) .....	2
Recommandation 327 (2012) .....	4
Exposé des motifs .....	5

### Résumé

Les études montrent que depuis quelques années les jeunes se détournent de plus en plus des modes traditionnels de participation politique : ils votent moins, sont moins nombreux au sein des partis politiques et ne font pas confiance aux institutions politiques. Quelle est la raison de ce désintérêt croissant pour l'engagement politique ? Selon diverses études, l'augmentation du chômage des jeunes, la précarisation de l'emploi et le passage de plus en plus difficile de l'école au monde du travail pourraient contribuer à ce désenchantement apparent de la jeunesse.

Pour autant, les études indiquent aussi que les jeunes ne se sont pas désengagés des pratiques démocratiques et civiques et qu'ils semblent rester fortement attachés aux valeurs démocratiques. Les jeunes participent aujourd'hui à diverses formes d'activités démocratiques qui correspondent à leur vision de la démocratie et de la citoyenneté, dans une société où ils se sentent exclus des processus politiques. Les manifestations et les émeutes que de nombreux pays européens ont connues récemment pourraient être vues comme la réponse de la jeunesse à un système politique qui ne leur permet pas d'exercer leur part du pouvoir et une véritable citoyenneté. Les jeunes ont trouvé d'autres manières de faire entendre leur voix.

Les collectivités locales et régionales peuvent permettre aux jeunes de faire entendre leur voix dans les processus décisionnels, en contribuant à l'élimination des causes de leur désenchantement et en leur donnant de véritables possibilités de participation, comme celles que propose la Charte européenne révisée du Congrès sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

<sup>1</sup> L : Chambre des pouvoirs locaux / R : Chambre des régions  
GILD : Groupe Indépendant et Libéral Démocratique du Congrès  
PPE/DC : Groupe Parti Populaire Européen - Démocrates Chrétiens du Congrès  
SOC : Groupe Socialiste du Congrès  
ECR : Groupe des Conservateurs et Réformistes européens  
NI : Membre n'appartenant à aucun groupe politique du Congrès  
PAP : Pas d'affiliation politique



## **Jeunesse et démocratie : l'évolution de l'engagement politique des jeunes**

### **RESOLUTION 346 (2012)<sup>2</sup>**

1. La structure sociale et démographique des sociétés européennes évolue, l'espérance de vie s'allonge et la population diminue du fait de faibles taux de fécondité. Ainsi, la jeunesse deviendra un jour une minorité dans une société vieillissante. Les jeunes perdront de leur influence au sein du système démocratique, et les thèmes et les besoins propres aux jeunes pèseront moins lourdement dans les débats politiques et les processus décisionnels. Le sentiment d'être marginalisés politiquement pourrait amener les jeunes à la frustration et à la méfiance vis-à-vis de la politique.

2. Les jeunes connaissent aussi une certaine désillusion du fait de la difficulté croissante du passage à la vie active et à l'âge adulte. L'entrée sur le marché du travail est l'une des étapes essentielles de l'accès des jeunes à l'autonomie et l'indépendance. Cependant, le marché du travail a profondément changé, en ce qu'il a perdu à la fois de la flexibilité et des emplois, et requiert des qualifications toujours plus élevées. L'entrée sur le marché du travail est d'autant plus difficile pour les jeunes, et depuis 2008 le chômage des jeunes a augmenté considérablement à cause de la crise économique actuelle. Le fait d'être hautement qualifié ne garantit plus de trouver un emploi. L'accès au marché du travail n'est pas difficile seulement pour les jeunes ayant une formation générale ou professionnelle insuffisante, mais aussi pour ceux qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

3. L'expérience du chômage, de l'insécurité professionnelle et d'une intégration sociale précaire peut avoir pour effets la démotivation, une faible estime de soi, la détresse psychologique, des problèmes de santé physique, une consommation d'alcool accrue, la délinquance, le renoncement à certaines aspirations et la résignation.

4. L'intérêt des jeunes pour la participation politique traditionnelle, telle que le vote lors des élections, a diminué ces dernières années du fait d'une désillusion et d'un cynisme de plus en plus forts parmi la jeunesse. Pour autant, cela ne signifie pas que les jeunes aient perdu tout intérêt pour ces questions : ils ont encore un engagement démocratique et civique et continuent de croire aux valeurs démocratiques. Ils participent à d'autres formes d'activités démocratiques qui correspondent à leur vision de la démocratie et de la citoyenneté. Les jeunes s'identifient encore à leur société et restent prêts à s'engager : ce qu'ils veulent, c'est faire entendre leur point de vue.

5. Les jeunes préfèrent de nouveaux modes de participation, plus informels, comme les activités menées sur internet, la participation en lien avec une question précise – par exemple en signant une pétition ou en participant spontanément à une manifestation – et l'action en tant que consommateurs – par exemple acheter certains produits sur la base de considérations politiques. Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux en ligne, comme Facebook et Twitter, offrent aux jeunes de vastes espaces d'engagement politique individuel et de mobilisation pour l'action politique par-delà les communautés et les frontières.

6. Les enfants et les jeunes mineurs ne jouissent pas de tous les droits civiques et politiques. Par exemple, ils n'ont pas le droit de vote dans la plupart des Etats membres, de sorte que cette tranche d'âge est sous-représentée au sein des parlements – nationaux et régionaux – et des conseils municipaux. Les jeunes se trouvent ainsi mis en marge du processus politique, étant considérés davantage dans ce domaine comme des « apprentis » que comme des « acteurs politiques ». Si les jeunes n'ont pas le sentiment d'avoir un rôle actif dans le processus politique, ils trouveront d'autres moyens de faire entendre leurs points de vue. Les manifestations et les émeutes que de nombreux pays européens ont connues récemment peuvent être vues comme la réponse de la jeunesse à un système politique qui ne leur permet pas véritablement d'exercer leur part du pouvoir ni une véritable citoyenneté.

---

<sup>2</sup>. Discussion et adoption par le Congrès le 17 octobre 2012, 2<sup>e</sup> séance, présentation par H. O. Bozatlı, Turquie (R, PPE/DC), au nom de E. Ampe, Belgique (R, GILD), rapporteure.

7. Les jeunes devraient être formés à la démocratie et à la participation dans les établissements d'enseignement tels que les écoles. A cet égard, l'éducation à la citoyenneté démocratique doit devenir un aspect central de l'enseignement. Les jeunes découvrent aussi la citoyenneté dans le cadre de l'éducation non formelle qu'ils reçoivent hors du milieu scolaire, par exemple dans les clubs de jeunesse locaux et les organisations civiques, et par la participation aux conseils et aux parlements des jeunes aux niveaux local et régional. C'est là que les jeunes apprennent ce qu'est la participation à la démocratie : en élisant des délégués de classe, en rencontrant des responsables politiques locaux et des citoyens engagés, en travaillant pour des projets de service à la population ou en siégeant au parlement des jeunes de leur collectivité locale.

8. Les jeunes veulent faire entendre leur voix et peser réellement sur les décisions prises dans leurs sociétés. La meilleure manière de parvenir à ce résultat est de renforcer leur intégration sociale en partageant avec eux le pouvoir économique, social et politique, en leur permettant d'être des citoyens à part entière et en leur donnant un plein accès à l'emploi. Parce que le niveau local et régional est le plus proche des citoyens, c'est là que ces objectifs peuvent être atteints le plus efficacement.

9. A cette fin, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe invite les autorités locales et régionales :

a. à veiller à ce que les jeunes, au terme de la scolarité obligatoire, disposent d'une offre satisfaisante d'éducation ou de formation dans une école, une université ou en entreprise – suivant le modèle du processus « Garantie de septembre » du Royaume-Uni –, afin d'acquérir des compétences adaptées au marché du travail, ce qui facilitera leur accès à celui-ci ;

b. à coopérer avec – et soutenir – les entreprises locales qui proposent des emplois, des formations en entreprise ou des expériences professionnelles afin de développer les compétences professionnelles des jeunes et d'accroître leur capacité d'insertion professionnelle, en particulier pour ceux des catégories défavorisées ;

c. à soutenir l'entrepreneuriat des jeunes grâce à des conditions de financement adéquates et l'accès aux pépinières d'entreprises, en intégrant l'entrepreneuriat dans les curriculums scolaires et les programmes de formation et en coopérant avec les partenaires économiques locaux ;

d. à permettre aux jeunes d'engager un dialogue structuré avec les autorités territoriales et de participer à la politique et à la prise de décisions, en créant des mécanismes de prise de décisions communs, à l'image du système de cogestion du Conseil de l'Europe, sous la forme de conseils mixtes composés d'élus locaux/régionaux et de représentants de la jeunesse ;

e. à adopter des politiques locales sur l'activité bénévole – en veillant toutefois à ce que ce type d'activité ne soit pas substitué à l'emploi rémunéré – pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences personnelles et professionnelles ;

f. à faire connaître la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale et à garantir sa mise en œuvre.

10. Le Congrès rappelle ses propositions aux autorités locales et régionales concernant l'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes des quartiers défavorisés, contenues dans le paragraphe 9 de sa Résolution 319 (2010) sur l'intégration des jeunes des quartiers défavorisés

11. Le Congrès invite les Etats membres du Conseil de l'Europe à inclure des jeunes dans leurs délégations nationales au sein du Congrès, à la fois en tant que représentants et en tant que suppléants.

12. Le Congrès invite le coordinateur politique de la Semaine européenne de la démocratie locale à proposer qu'une édition future de la semaine soit consacrée à la jeunesse, à la participation des jeunes et à la promotion de l'accès des jeunes aux droits de l'homme et aux droits sociaux.

13. Le Congrès se félicite de l'engagement croissant de l'Union européenne en faveur de la baisse du chômage des jeunes, dont témoignent la déclaration du 30 janvier 2012 des membres du Conseil européen et, en particulier, l'Initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes, proposée par la Commission européenne.

## **Jeunesse et démocratie : l'évolution de l'engagement politique des jeunes**

### **RECOMMANDATION 327 (2012)<sup>3</sup>**

1. Le taux de chômage des jeunes a augmenté fortement depuis le début de la crise économique en 2008 et, dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe, il est actuellement de plus de 50 %. Ce chiffre ne reflète encore qu'imparfaitement la situation réelle, car certains jeunes qui ont quitté le système éducatif et ne sont ni dans l'emploi ni en formation (les « NEET », *neither in education nor in employment or training*) n'apparaissent pas dans les statistiques de l'emploi.

2. Plus longtemps un jeune reste au chômage, plus il lui est difficile d'entrer sur le marché du travail. Les jeunes sont fortement exposés à l'exclusion sociale et à la pauvreté.

3. En période de crise économique, lorsque le nombre des offres d'emploi diminue et que les exigences en termes de qualifications restent élevées, l'accès au marché du travail est de plus en plus difficile, surtout pour les jeunes ayant une formation générale ou professionnelle insuffisante. Pourtant, l'apprentissage et les connaissances ne sont pas toujours sanctionnés par des diplômes, comme on le voit notamment dans le cas des compétences acquises dans le cadre de l'éducation non formelle. Les savoirs et savoir-faire acquis dans le cadre de l'apprentissage non formel sont incontestablement importants pour la lutte contre le chômage des jeunes, et ils doivent par conséquent être reconnus.

4. Du fait de l'évolution démographique des sociétés européennes, la jeunesse est appelée à devenir une minorité dans une société vieillissante. Les jeunes perdront de leur influence au sein du système démocratique, et les thèmes et les besoins propres aux jeunes pèseront moins lourdement dans les débats politiques et les processus décisionnels. Le sentiment d'être marginalisés politiquement pourrait amener les jeunes à la désillusion et à la méfiance vis-à-vis de la politique.

5. L'engagement politique des jeunes épouse de nouvelles formes de citoyenneté et de participation, qui passent par internet, la signature de pétitions ou la participation spontanée à des manifestations. Ces formes de participation sont ouvertes et accessibles à tous les jeunes, y compris ceux qui n'ont pas atteint l'âge légal du droit de vote, qui est de 18 ans dans la plupart des pays d'Europe.

6. Compte tenu de ces considérations, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe recommande au Comité des Ministres d'inviter les Etats membres :

a. à renforcer l'influence politique et la participation des jeunes en développant les droits civiques, par exemple en étudiant la possibilité d'abaisser l'âge légal du droit de vote à 16 ans, comme le propose la Résolution 1826 (2011) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;

b. à mettre en œuvre la Résolution 1828 (2011) de l'Assemblée parlementaire sur la forte baisse du taux d'emploi des jeunes : inverser la tendance ;

c. à mettre en œuvre la Résolution 1885 (2012) de l'Assemblée parlementaire sur la jeune génération sacrifiée : répercussions sociales, économiques et politiques de la crise financière ;

d. à promouvoir la reconnaissance des compétences acquises dans les cadres et les structures de l'éducation non formelle, comme le préconise la Recommandation Rec(2003)8 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion et la reconnaissance de l'éducation non formelle des jeunes.

---

<sup>3</sup>. Discussion et adoption par le Congrès le 17 octobre 2012, 2<sup>e</sup> séance, présentation par H.O. Bozatti, Turquie (R, PPE/DC), au nom de E. Ampe, Belgique (R, GILD), rapporteure.

# Jeunesse et démocratie : l'évolution de l'engagement politique des jeunes

## EXPOSE DES MOTIFS<sup>4</sup>

### A. Introduction

1. La participation des jeunes à la vie démocratique est l'un des thèmes les plus importants des politiques de jeunesse en Europe et, en raison de la proximité des autorités locales et régionales, elle est plus efficace à ces niveaux. En outre, le niveau local peut être considéré comme un laboratoire de la participation des jeunes et de l'innovation sociale à des niveaux supérieurs. Ayant fait ce constat, le Congrès a adopté en 1992 la Charte européenne de la participation des jeunes à la vie locale et régionale. A l'occasion du dixième anniversaire de cet instrument, une conférence sur « Les jeunes – acteurs dans leur ville et leur région » a été organisée afin d'évaluer les progrès réalisés au cours de la décennie précédente en matière de participation des jeunes. La Charte a été révisée à la suite de cette conférence, afin de l'adapter aux défis auxquels la jeunesse était confrontée dans la société en mutation constante de cette époque.

2. L'année 2012 sera celle du vingtième anniversaire de la Charte. Au vu du désenchantement apparent de la jeunesse – et même de la société dans son ensemble – vis-à-vis de la vie politique, dont témoigne la participation de la jeunesse à des manifestations organisées à travers l'Europe, nous devons nous interroger une nouvelle fois sur l'engagement des jeunes en Europe et nous poser cette question : qu'est-ce qui ne va pas ?

3. Pour répondre à cette question, et avant toute tentative d'interprétation ou d'évaluation de l'intérêt des jeunes pour la politique et de leur participation dans l'Europe d'aujourd'hui, il convient d'examiner la situation d'ensemble de la jeunesse dans les sociétés européennes.

### B. La situation de la jeunesse européenne dans une société vieillissante en crise

#### i. Les conséquences sociales et démocratiques du vieillissement de la population

4. La structure sociale et démographique des sociétés européennes connaît de profonds changements. On observe dans la plupart des pays européens un allongement de l'espérance de vie, c'est-à-dire un vieillissement de la population, et une baisse des taux de fécondité qui se traduit par un déclin démographique. La tranche d'âge des 15-29 ans ne représente aujourd'hui qu'un cinquième de l'ensemble de la population européenne, et ne devrait pas dépasser, d'après les estimations, 15 % à l'horizon 2050. Ces projections indiquent que le taux de dépendance des personnes âgées<sup>5</sup> aura presque doublé et que le nombre des personnes économiquement inactives âgées de plus de 65 ans représentera plus de 50 % de celui des personnes âgées de 15 à 64 ans.

5. La société est donc en mutation, et les jeunes générations en particulier sont touchées par les changements économiques et sociaux. Les jeunes devront faire face à une augmentation des transferts financiers vers les générations âgées. Lorsqu'ils seront devenus minoritaires dans une société vieillissante, ils perdront très certainement de leur influence au sein du système démocratique. Les thèmes et les besoins propres aux jeunes pèseront moins lourdement dans les débats politiques et les processus décisionnels. Le sentiment d'être marginalisés politiquement pourrait amener les jeunes à la désillusion et à la méfiance vis-à-vis de la politique. Les autorités locales et régionales

<sup>4</sup> Le présent exposé des motifs (adopté par la Commission des questions d'actualité le 20 mars 2012) est basé sur une étude réalisée par les consultants du Conseil de l'Europe M. Helmut WILLEMS, professeur d'université, M. Andreas HEINEN, diplômé en sociologie, et Mme Christiane MEYERS, diplômée en pédagogie, de l'Unité de recherche intégrée sur le développement social et individuel (INSIDE) de l'Université du Luxembourg. Cette étude est disponible sur demande auprès du secrétariat.

<sup>5</sup> Le taux de dépendance est le rapport entre la tranche d'âge des personnes qui ne font habituellement pas partie de la population active et celle des personnes qui en font habituellement partie. Le taux de dépendance des personnes âgées est le rapport entre le nombre de personnes ayant atteint un âge auquel on n'a généralement plus d'activité économique et le nombre des personnes en âge de travailler.

doivent agir maintenant pour éviter que les jeunes ne deviennent ce que certaines sources appellent la « génération perdue ».

## ii. L'importance croissante de l'éducation et de la formation

6. L'éducation et la formation ont gagné en importance dans l'économie de la connaissance d'aujourd'hui. L'économie mondialisée requiert une main-d'œuvre hautement qualifiée, capable de s'adapter en permanence au marché du travail par l'apprentissage tout au long de la vie. Cette évolution a plusieurs effets : une inscription de plus en plus massive des jeunes dans l'enseignement supérieur, l'obtention de diplômes de ce niveau d'enseignement par une proportion de jeunes jamais atteinte auparavant, ou encore l'augmentation du nombre des jeunes scolarisés jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Les jeunes européens sont prêts à faire face aux défis de la mondialisation des marchés du travail du 21<sup>e</sup> siècle, de même qu'ils sont prêts et disposés à miser sur une éducation et des qualifications de haut niveau.

7. Les collectivités locales peuvent aider les jeunes à acquérir une éducation et une formation suffisantes et adaptées. Au Royaume-Uni, le programme « September Guarantee » permet aux jeunes d'avoir accès, à la sortie de l'enseignement obligatoire, à une offre d'éducation ou de formation adaptée avant la fin septembre. Ce programme est géré au niveau local. Les collectivités locales doivent décider avec leurs partenaires - en particulier les établissements scolaires et de formation - du fonctionnement du dispositif sur leur territoire. Le programme vise à donner à chaque jeune la possibilité d'acquérir les compétences et les qualifications qui l'aideront à progresser vers l'enseignement supérieur, la vie active et l'âge adulte.

8. Pour autant, de telles qualifications ne conduisent pas automatiquement à une intégration plus facile et plus durable dans le monde du travail. Les jeunes se trouvent confrontés à cette situation paradoxale : malgré un niveau de qualification supérieur en moyenne à celui des employés plus âgés, leurs chances de trouver un emploi correspondant à leurs qualifications ont diminué par rapport aux générations précédentes.

9. Aux Açores (Portugal), des programmes de stages, comprenant un volet formation, ont été introduits et sont destinés aux étudiants de l'université, à ceux achevant une formation technique, aux jeunes diplômés et aux titulaires d'un diplôme de master. Pendant ces stages, tous les stagiaires reçoivent au moins le salaire minimum légal régional. Le programme rencontre apparemment beaucoup de succès auprès des entreprises, qui s'en servent à des fins de formation et de recrutement, et attire de plus en plus de candidats. Bien qu'à l'origine les coûts des stages aient été pris en charge par le gouvernement régional, depuis 2010 les entreprises contribuent à hauteur de 25 % à la rémunération des stagiaires, une obligation qui n'a pas entraîné de baisse de la participation<sup>6</sup>.

10. Deux autres facteurs importants expliquent pourquoi l'entrée sur le marché du travail est moins assurée : la crise économique récente a entraîné de nombreuses pertes d'emploi et les entreprises ont modifié leurs politiques de recrutement, préférant les contrats à durée déterminée aux contrats permanents. Ces évolutions ont fortement dégradé les conditions d'accès des jeunes à un emploi stable.

## iii. Mutations du passage de l'école à la vie active et augmentation des risques

11. La Charte sociale européenne révisée du Conseil de l'Europe souligne que « toute personne doit avoir la possibilité de gagner sa vie par un travail librement entrepris » et que chacun a droit au travail. Pour les jeunes, l'accès à un emploi rémunéré est considéré comme une étape cruciale de leur développement personnel et de la formation de leur identité. Il est essentiel pour se garantir un moyen de subsistance, pouvoir participer et trouver sa place dans la société. Dans le monde moderne, l'entrée sur le marché du travail est l'une des étapes essentielles de l'accès des jeunes à l'autonomie et l'indépendance. Cependant, le marché du travail a profondément changé, en ce qu'il a perdu à la fois de la flexibilité et des emplois et requiert des qualifications toujours plus élevées. Pour toutes ces raisons, l'entrée dans le monde du travail est devenue de plus en plus difficile pour les jeunes. Sur le plan individuel, la principale source de difficultés réside dans l'absence de diplôme ou le faible niveau d'éducation d'une minorité de jeunes. Les chances de trouver un emploi stable sont fortement réduites

<sup>6</sup> Promouvoir l'emploi des jeunes, audits par les pairs 2011-2012, Assemblée des Régions d'Europe.

pour les jeunes peu qualifiés ou n'ayant aucun diplôme, mais l'accès à un tel emploi est aussi devenu difficile pour de plus en plus de jeunes pourtant hautement qualifiés.

12. L'entrée des jeunes dans la vie active et dans l'âge adulte est plus difficile aujourd'hui : il leur faut plus longtemps pour gagner leur indépendance et fonder un foyer et, même entre 20 et 30 ans, les jeunes peuvent dépendre économiquement de leur famille et de leurs réseaux sociaux. Lorsque le passage à la vie active est marqué par plusieurs phases de chômage, cela a souvent pour effet de saper la motivation des jeunes, leurs attentes et leur espoir d'un avenir meilleur.

#### iv. Une génération entre chômage et emplois précaires : l'augmentation du chômage des jeunes en Europe

13. L'un des indicateurs qui illustrent le mieux la situation difficile des jeunes est le taux de chômage de cette catégorie. Jusqu'en 2007, le chômage des jeunes était assez stable et même en recul dans la plupart des pays d'Europe. A partir de 2008, cependant, il a connu une nette augmentation. Le taux de chômage des jeunes varie selon les pays, allant de 8.5 %<sup>7</sup> aux Pays-Bas, 19,7 % en Turquie et 45 %<sup>8</sup> en Croatie, et jusqu'à 51.5 %<sup>9</sup> en Espagne et 58 %<sup>10</sup> en Bosnie-Herzégovine. Bien que la crise économique actuelle ait entraîné des pertes d'emplois pour toutes les générations, les chiffres montrent que la tranche d'âge des 15-24 ans a été plus lourdement touchée que d'autres. Il convient également de garder à l'esprit que les chiffres ne reflètent qu'imparfaitement la situation réelle, car certains jeunes qui ont quitté le système éducatif et ne sont ni dans l'emploi ni en formation (les « NEET », *neither in education nor in employment or training*) n'apparaissent pas dans les statistiques de l'emploi.

14. Le Conseil du comté de Hampshire (RU) a lancé « Internship Plus », un programme d'emploi et de formation destiné aux jeunes quittant les structures de prise en charge qui ne sont ni en situation d'emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET). Le programme Internship Plus reconnaît que les jeunes quittant les structures de prise en charge constituent un groupe particulièrement vulnérable. Le programme rassemble trois partenaires : le Conseil du comté de Hampshire, Catch 22 (une association caritative active dans le domaine de la formation) et l'Université de Winchester, chaque partenaire apportant ses compétences. Le programme offre : un contrat de travail rémunéré d'une durée de 12 à 18 mois (salaire minimum national, plus frais, plus congés payés), une formation préparatoire certifiée par l'Université de Winchester, une qualification reconnue au niveau national, ainsi que toute une série de services d'orientation et d'accompagnement. L'initiative a rencontré un grand succès. À ce jour, 29 jeunes ont obtenu un certificat de l'Université de Winchester, 16 ont acquis une première expérience professionnelle rémunérée et 12 ont trouvé un emploi<sup>11</sup>.

15. Plus longtemps un jeune reste au chômage, plus il lui est difficile d'entrer sur le marché du travail, et plus il est exposé à l'exclusion sociale et à la pauvreté. Par conséquent, le chômage de longue durée (c'est-à-dire une période de chômage ininterrompue d'au moins 12 mois) est un autre indicateur qui permet de mesurer la gravité des difficultés et des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés. Les chiffres de l'OIT montrent que le chômage de longue durée a fortement progressé en Europe depuis 2008 et qu'il touche davantage les jeunes que les générations plus âgées. Dans la plupart des pays, le taux de chômage de longue durée des jeunes dépasse celui des adultes. En Italie, la probabilité d'être au chômage depuis au moins un an est 3,5 fois plus forte pour un jeune que pour un adulte. On observe également des différences importantes (rapport supérieur à 2,) en Grèce, en Hongrie, en Slovaquie et au Royaume-Uni.

16. En période de crise économique, lorsque le nombre des offres d'emploi diminue et que les exigences en termes de qualifications restent élevées, l'accès au marché du travail est de plus en plus difficile, surtout pour les jeunes ayant une formation générale ou professionnelle insuffisante.

17. Bien qu'un haut niveau d'éducation ne mette pas à l'abri du chômage, il est considéré comme une condition essentielle pour une entrée réussie sur le marché du travail. Les personnes n'ayant qu'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ont trois fois plus de risques de connaître le

<sup>7</sup> Eurostat, Youth unemployment, 2011 (Q4).

<sup>8</sup> Présentation par le Dr Maša Magzan, *Zagreb School of Economics and Management* à la conférence des jeunes citoyens I tenue les 2 et 3 juin 2011, accessible à partir du site « Youth speaks out on youth unemployment » ([www.you-speak.eu](http://www.you-speak.eu)).

<sup>9</sup> Revue trimestrielle sur l'emploi et la situation sociale dans l'UE – juin 2012.

<sup>10</sup> World Socialist Website "Staggering levels of youth unemployment in the Balkans", 23 août 2011.

<sup>11</sup> Voir note de bas de page n° 6.

chômage que les diplômés de l'enseignement supérieur<sup>12</sup>. Il est attesté, cependant, que de plus en plus de jeunes hautement qualifiés sont fortement touchés par le chômage en raison de la crise économique récente. Pour beaucoup, l'entrée dans l'emploi est marquée par la précarité, parce qu'ils ont du mal à trouver un emploi qui corresponde à leurs qualifications, leurs prétentions et leurs besoins. L'enseignement supérieur a ainsi perdu de son pouvoir de protection contre le chômage.

18. Les statistiques ne permettent pas de connaître la proportion des jeunes ayant des emplois instables ou précaires. Des facteurs tels que la sécurité de l'emploi et un salaire décent tiennent une place importante dans l'analyse de l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Les formes de travail non conventionnelles se sont développées ces dernières décennies et, aujourd'hui, les jeunes qui entrent sur le marché du travail le font souvent dans le cadre de contrats à durée déterminée ou du travail intérimaire. Dans de nombreux cas, la carrière des jeunes diplômés débute par un ou plusieurs stages en entreprise dont certains sont rémunérés et d'autres pas du tout. Les emplois non conventionnels sont en moyenne moins bien rémunérés que les emplois classiques. Les jeunes ayant souvent en début de carrière des emplois faiblement rémunérés, ils courent le plus grand risque d'être dans la catégorie des travailleurs pauvres.

19. Les jeunes sont bien plus touchés par l'emploi instable et temporaire que la main-d'œuvre plus âgée. Cette offre élevée d'emplois non conventionnels peut être une arme à double tranchant. D'un côté, la souplesse des conditions d'emploi peut faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail ; de l'autre côté, ces conditions peuvent conduire à un chômage durable ainsi qu'à la précarité sociale et financière. En période de récession économique, les personnes en contrat à durée déterminée sont les premières à perdre leur emploi. Les jeunes employés sont ainsi doublement touchés : parce qu'ils sont les derniers recrutés, ils sont habituellement les premiers à être licenciés.

20. L'entrepreneuriat est un moyen d'être actif sur le marché du travail en étant rémunéré, et peut être valorisant pour les jeunes car il leur permet d'être créatifs et innovateurs, et donc de réaliser leur potentiel. Malheureusement, l'absence de soutien de la part de structures gouvernementales ou pédagogiques, le manque de financement et d'autres ressources font qu'il est souvent difficile pour la plupart des jeunes d'y accéder. Dans la Région de Krapina-Zagorje (HR), de 2007 à 2008, la Région a mené le projet HOMER, financé par l'Union européenne. Le programme visait à réduire l'inadéquation des compétences en tissant des liens entre l'éducation et le marché du travail, en assurant l'employabilité des jeunes et en promouvant l'esprit d'entreprise dans les écoles. Le projet a notamment débouché sur la création d'un centre d'orientation professionnelle dans deux écoles secondaires et sur la mise en place d'un programme de mentorat, réunissant des étudiants et des entrepreneurs locaux. Il a conduit au développement de 4 nouveaux programmes d'études dans des secteurs où il existe une pénurie de main-d'œuvre (physiothérapeutes, plâtriers, serveurs et installateurs de climatisation). Un programme de formation en ligne à l'entrepreneuriat a en outre été mis sur pied, ce qui a conduit à la création de 5 nouvelles entreprises virtuelles.<sup>13</sup>

#### **v. Faire face à l'insécurité et la précarité : les réactions des jeunes**

21. L'expérience du chômage, de l'insécurité professionnelle et d'une intégration sociale précaire peut avoir pour effets la démotivation, une faible estime de soi, la détresse psychologique, des problèmes de santé physique, une consommation d'alcool accrue, la délinquance, le renoncement à certaines aspirations et la résignation (le jeune perd son enthousiasme).

22. Les jeunes ont des réactions et des stratégies diverses face à ces problèmes : la désillusion et une apathie passive ; l'adaptation conjuguée avec un investissement accru ; ou une rébellion active ou même hostile contre les institutions formelles du système de transition entre l'école et le monde du travail. Les origines de ces diverses stratégies vont de la culture et des structures sociopolitiques d'un pays aux ressources éducatives et au contexte social. Certains jeunes quittent le système de transition formel et se laissent gagner par la démotivation. D'autres, au contraire, adoptent une nouvelle approche de l'apprentissage, du travail et de l'attitude à avoir face au risque et à la précarité, et se placent dans une situation avantageuse pour tous. Une réponse consiste à retourner ou à rester dans le système éducatif, en prolongeant le parcours d'apprentissage, en améliorant les perspectives professionnelles au moyen de qualifications plus élevées et en différant la recherche d'un emploi.

<sup>12</sup> Rapport de l'Union européenne sur la jeunesse, Commission européenne, 2009, p. 29.

<sup>13</sup> Voir note de bas de page 6.



## C. La participation sociale et politique des jeunes

23. Dans son livre « Bowling alone » (Putnam, 2000), Robert Putnam note un déclin général du capital social, de l'intérêt pour la politique, de l'engagement civique et de la participation dans les démocraties occidentales. Son analyse de la société américaine a été largement reconnue comme une description s'appliquant aussi aux problèmes et difficultés des démocraties européennes. Elle a aussi conduit à un réexamen critique de la culture de la participation en Europe.

### i. La méfiance et le faible engagement vis-à-vis des modes d'action politique établis

24. Les outils de mesure traditionnels de la participation politique sont le taux de participation aux élections, le nombre de membres des partis politiques, l'intérêt pour la politique et la confiance envers les institutions politiques. De nombreuses études montrent un recul, parmi les jeunes, de ces formes de participation plus traditionnelles.

25. Des études européennes et internationales montrent que les taux de participation aux élections nationales sont très variables selon les pays européens et de l'OCDE. L'OCDE a noté un déclin général de la participation électorale au sein de la dernière génération<sup>14</sup>. Une analyse des élections depuis la Deuxième Guerre mondiale en Europe occidentale montre un net recul de la participation électorale dans certains pays (Portugal, Pays-Bas, France, Autriche, Finlande, Italie, Royaume-Uni), tandis que la plupart des autres pays (sauf en Scandinavie) ont connu alternativement des périodes de hausse et de baisse de la participation.

26. Dans presque tous les pays de l'OCDE, la participation électorale des jeunes est inférieure à celle des générations plus âgées<sup>15</sup>. Lors d'une étude récente (2010) sur les jeunes de l'Union européenne, deux personnes sur dix âgées de 30 ans et moins ont indiqué ne pas avoir voté lors d'une élection politique locale, nationale ou européenne au cours des trois années précédentes<sup>16</sup>. L'enquête *European Social Survey* (2010) montre que 37 % des jeunes n'ont pas voté lors des dernières élections nationales. Le taux de participation électorale des moins de 30 ans est nettement inférieur à celui de l'ensemble des électeurs, dont seulement 23 % n'ont pas voté.

27. Malgré ces évolutions, les études montrent que les jeunes continuent de penser que le vote est le mode de participation le plus efficace. Viennent ensuite, dans cet ordre, le fait d'attirer l'attention des médias et le travail pour des ONG, suivis de l'activité pour un parti politique. Un jeune sur trois estime que la signature de pétitions et la participation à des manifestations sont efficaces. Les jeunes, dans leur grande majorité, ne voient pas dans les actions de protestations illégales et violentes un moyen de participation efficace.

28. Différents facteurs ont un effet sur le choix des jeunes de voter ou non lors des élections : le faible intérêt pour la politique, le manque d'informations et de connaissances sur la politique et les institutions et une vision négative du système politique. De nombreux jeunes, en Europe, affirment ne pas s'intéresser à la politique. Le sexe a une influence, les jeunes hommes affichant un plus grand intérêt pour la politique que les jeunes femmes. Les chiffres disponibles portent à penser que les jeunes européens seraient en règle générale éloignés des préoccupations politiques.

29. L'enquête *European Values Study* (1990-2010) montre que les jeunes de nombreux pays européens s'intéressent moins à la politique aujourd'hui qu'en 1990, en particulier ceux de certains pays d'Europe orientale (Bulgarie, République tchèque, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Hongrie) et de la Norvège. Dans certains pays d'Europe centrale (Allemagne, Pays-Bas, Danemark, Autriche), l'intérêt est encore très fort, tandis que l'intérêt a aujourd'hui augmenté dans certains pays où il était faible il y a 20 ans (France, Irlande, Italie, Espagne, Roumanie).

30. Un autre type d'indicateurs est le niveau de confiance de la jeunesse envers diverses institutions sociétales et politiques. D'après les résultats de l'enquête *European Social Survey* (2010), les jeunes européens ont peu confiance en leurs responsables politiques, 53 % d'entre eux déclarant ne pas leur faire confiance. Les jeunes ont aussi un regard négatif sur les partis politiques : 51 % d'entre eux pensent qu'ils ne sont pas dignes de confiance. En revanche, la plupart des jeunes font preuve d'une

<sup>14</sup> OCDE (2011a). Panorama de la société 2011 : les indicateurs sociaux de l'OCDE, Publications de l'OCDE.

<sup>15</sup> Fieldhouse, Tranmer, & Russell, 2007; OCDE, 2011a, p. 96.

<sup>16</sup> Organisme Gallup, 2011.

confiance relativement élevée envers de nombreuses institutions civiques et démocratiques (les parlements nationaux, le Parlement européen, la Justice). Les institutions en lesquelles les jeunes ont le plus confiance sont les Nations Unies et la police<sup>17</sup>.

31. Pour ce qui concerne l'appartenance à des organisations politiques (partis, syndicats), des cultures politiques diverses existent selon les pays d'Europe. Dans les pays scandinaves, le pourcentage d'appartenance à une organisation politique reste très élevé (40 %), tandis que ces pourcentages sont inférieurs à 10 % dans de nombreux pays d'Europe occidentale et orientale. Globalement, les statistiques montrent que l'appartenance à une organisation politique a diminué ces dernières décennies dans la plupart des pays d'Europe. En règle générale, une telle appartenance est moins fréquente parmi les jeunes qu'au sein des générations plus âgées.

32. La plupart des indicateurs courants montrent un recul général des formes traditionnelles de participation politique dans les pays européens et une participation politique plus faible parmi les jeunes générations. « Dans l'ensemble, les sociétés européennes sont minées (...) par la désillusion politique, un cynisme croissant et la désaffection pour la politique. »<sup>18</sup> « Globalement, les jeunes ont une vision idéaliste de la politique (...): celle-ci est perçue comme un moyen de résoudre les problèmes internationaux et les conflits sociaux et de créer un monde meilleur. Dans le même temps, un certain cynisme a pu être observé. »<sup>19</sup> Les motivations premières de l'engagement politique sont l'idéalisme et le besoin de se sentir responsable, par exemple en participant effectivement à la prise de décisions ; les plus grands obstacles à l'engagement politique sont le manque de temps et le manque d'ouverture des structures et des processus.

33. Certains jeunes estiment tout simplement que les stratégies politiques d'aujourd'hui ne répondent plus à leurs besoins. De ce fait, on peut comprendre que les institutions démocratiques sont importantes, mais qu'elles ne fonctionnent pas dans la pratique sans la participation active des citoyens. Les collectivités locales et régionales ont l'avantage d'être plus proches des citoyens et sont donc mieux placées pour engager un véritable dialogue et un partenariat avec les personnes vivant sur leur territoire. De cette façon, leurs politiques peuvent être véritablement démocratiques, pertinentes et efficaces, car fondées sur les besoins de leurs jeunes citoyens. Grâce à cette participation, les jeunes peuvent éprouver un sentiment de propriété de la démocratie. Le système de co-gestion utilisé par le secteur de la Jeunesse du Conseil de l'Europe, où les jeunes et les représentants gouvernementaux s'assoient autour d'une même table pour prendre ensemble les décisions qui sont ancrées dans la réalité des jeunes, est un modèle de participation qui devrait être imité dans tous les conseils/parlements municipaux et régionaux. La Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale est un instrument qui favorise la co-gestion et, si largement utilisée à travers l'Europe, permettra aux jeunes de contribuer à la construction de sociétés inclusives et prospères, d'exercer leur droit à la citoyenneté démocratique et de réaliser leur plein potentiel en tant que citoyens actifs de la société.

## ii. Mutation de la participation politique des jeunes

34. Bien qu'ils se détournent de plus en plus des modes de participation politique traditionnels, les jeunes européens ont encore un engagement démocratique et civique et continuent de croire aux valeurs démocratiques. Ils ont leurs propres opinions sur la politique, la société et les problèmes sociaux et participent à différentes formes d'activités démocratiques conformes à leur vision de la démocratie et de la citoyenneté. Les jeunes s'identifient encore à leur société et restent prêts à s'engager : ce qui leur importe, c'est de faire entendre leur point de vue.

35. De nombreux auteurs soulignent les nouvelles formes de citoyenneté qui émergent parmi les jeunes. La jeunesse n'est pas politiquement apathique : les études récentes font état de diverses formes nouvelles d'engagement citoyen parmi les jeunes. Les jeunes pratiquent davantage une « citoyenneté engagée »<sup>20</sup> et un « militantisme centré sur une cause précise »<sup>21</sup>. Ces nouvelles

<sup>17</sup> On trouvera une présentation détaillée des résultats de l'*European Social Survey*, par pays et par tranche d'âge, dans *Commission européenne (2009). Rapport de l'Union européenne sur la jeunesse*. Belgique.

<sup>18</sup> Stolle, D, & Hooghe, M (2005). *Inaccurate, Exceptional, One-Sided or Irrelevant? The Debate about the Alleged Decline of Social Capital and Civic Engagement in Western Societies*. *British Journal of Political Science*, 35(1), 149–167.

<sup>19</sup> Participation politique des jeunes en Europe – Développement d'indicateurs pour la recherche comparative dans l'Union européenne, Etude d'EUYOUPART, Institut de recherche et d'analyse sociale, 2005.

<sup>20</sup> Dalton, R J (2008). *Citizenship Norms and the Expansion of Political Participation*. *Political Studies*, 56(1), 76–98.

<sup>21</sup> Norris, P (27-28/11/03). *Young People & Political Activism: From the Politics of Loyalties to the Politics of Choice? Young people and democratic institutions: from disillusionment to participation*, Strasbourg. Source : <http://www.hks.harvard.edu/fs/pnorris/Acrobat/COE%20Young%20People%20and%20Political%20Activism.pdf>.

pratiques reposent sur les valeurs, les identités et les modes de vie des jeunes, qui sont de plus en plus diversifiés. Aujourd'hui, l'engagement civique et politique des jeunes est centré sur un thème précis et tourné vers l'action publique. La politique, telle que les jeunes la pratiquent, est davantage personnalisée, individualisée et informelle. Les jeunes privilégient des formes de participation horizontales telles que les activités menées sur internet, la participation en lien avec une question précise (par exemple en signant une pétition ou en participant spontanément à une manifestation) et l'action en tant que consommateur, consistant par exemple à acheter certains produits sur la base de considérations politiques. Ces modes de participation sont en outre ouverts et accessibles aux jeunes qui n'ont pas atteint l'âge légal du droit de vote, qui est de 18 ans dans la plupart des pays d'Europe.

36. Ces formes individuelles de participation attirent les jeunes, car « elles ne nécessitent pas un engagement à long terme et ne menacent pas l'intégrité des individus en leur imposant des idéologies ou en exigeant d'eux qu'ils fassent allégeance aux buts et aux méthodes d'une organisation »<sup>22</sup>. Les jeunes savent que ces formes de participation ne sont pas toujours efficaces, mais elles sont des déclarations individuelles de leur positionnement politique qui reflètent leurs idéaux, leurs valeurs et leurs préoccupations.

37. Il existe un vaste débat sur le rôle d'internet et des nouvelles technologies de la communication dans l'engagement civique et la participation politique des jeunes : certains voient les jeunes comme les « enfants de l'ère numérique », qui sont les premiers à choisir de nouvelles formes de participation utilisant les médias sociaux ; d'autres montrent que les activités de participation en ligne et hors internet sont liées ; d'autres encore soulignent que les outils de participation en ligne ne sont, le plus souvent, pas destinés aux jeunes sans engagement politique, mais plutôt à ceux qui sont déjà engagés politiquement. Les technologies numériques peuvent avoir une influence positive sur la conscience et l'activité politiques si les jeunes maîtrisent ces technologies. Elles peuvent cependant aussi avoir pour effet d'élargir le fossé entre les classes sociales. Les nouvelles technologies présentent un intérêt pour les décideurs politiques, car elles offrent de nouvelles solutions pour toucher et impliquer les jeunes, par exemple au moyen de consultations et de questionnaires en ligne. Les réseaux sociaux en ligne, comme Facebook et Twitter, offrent aux jeunes de vastes espaces pour l'engagement politique individuel et, comme on l'a vu lors de manifestations récentes dans plusieurs pays (Indignados, Geracao a Rasca, etc.), pour la mobilisation des jeunes en vue d'une action politique par-delà les communautés et les frontières.

38. Les jeunes sont aussi nombreux parmi les membres des organisations civiques que la tranche d'âge des 30-49 ans. Les résultats de l'enquête récente Eurobaromètre confirment qu'un quart des jeunes adultes de l'Union européenne a participé à une activité bénévole organisée au cours de l'année qui a précédé l'enquête ; cependant, ces jeunes préfèrent être membres d'associations où ils peuvent approfondir leurs centres d'intérêt et passer du temps avec d'autres jeunes (activités sportives, de loisirs). Les contextes nationaux ont une grande influence sur la participation des jeunes au sein d'associations. La participation active à une association ou un groupe est moins répandue dans les pays d'Europe méridionale et orientale que dans les pays nordiques, en particulier la Suède.

39. L'intérêt plus grand des jeunes pour les valeurs de l'expression personnelle a aussi une incidence sur leur mode de participation. Les jeunes ayant le plus haut niveau d'éducation sont aussi ceux qui épouseront le plus souvent les valeurs post-matérialistes et de l'expression personnelle, que certains considèrent comme les conditions premières d'un plus grand engagement des citoyens. Par conséquent, les inégalités en matière d'éducation mais aussi probablement sur le plan socio-économique auront une influence importante sur les formes de participation politique des jeunes. Les jeunes ayant un faible niveau d'éducation souscriront plus facilement aux idées antidémocratiques, par exemple aux modes de gouvernement autoritaristes<sup>23</sup>. Ces jeunes sont doublement défavorisés du point de vue du développement d'un comportement démocratique, car ils sont moins éduqués et moins bien intégrés socialement.

<sup>22</sup> Spannring, R (2008). Understanding (non-)participation: meanings, forms and reasons. In R. Spannring, G. Ogris, & W. Gaiser (Eds.), *Youth and political participation in Europe: results of the comparative study EUYOPART* (pp. 55–85). Opladen: Budrich.

<sup>23</sup> Roudet, B (2009). *Youth participation as a factor in democratic values*. Coyote, (14), 35–38.

### iii. Le faible poids politique de la jeunesse dans une société vieillissante

40. Dans la plupart des pays européens, les générations les plus âgées jouissent de tous les droits civiques sans limite d'âge. En revanche, ce n'est pas le cas des enfants et des jeunes mineurs, qui n'ont pas toujours le droit de vote. Cette tranche d'âge est par conséquent sous-représentée dans les démocraties parlementaires. Tandis que la plupart des pays s'efforcent d'améliorer la représentation des femmes et des minorités ethniques au sein des institutions démocratiques, et que le Règlement intérieur du Congrès exige une participation d'au moins 30 % du sexe sous-représenté, les enfants et les adolescents – ou leur représentants – ne se voient toujours pas reconnaître le droit de vote. Les jeunes se trouvent ainsi mis en marge du processus politique, étant considérés davantage dans ce domaine comme des « apprentis » que comme des « acteurs politiques ». Le système politique permettrait souvent la participation des jeunes, mais les autorités limitent et définissent les conditions de cette participation. Si les jeunes n'ont pas le sentiment d'avoir un rôle actif dans le processus politique, ils trouveront d'autres moyens de faire entendre leurs points de vue. Les manifestations et les émeutes que de nombreux pays du Conseil de l'Europe ont connues récemment peuvent être vues comme la réponse de la jeunesse à un système politique qui ne leur permet pas véritablement d'exercer leur part du pouvoir ni une véritable citoyenneté.

41. L'abaissement de l'âge du droit de vote est une question très controversée : certains affirment que les jeunes âgés de 16 et 17 ans manquent de maturité politique, tandis que d'autres soutiennent que cette tranche d'âge est plus attachée au droit de vote et que le fait d'ouvrir ce droit à partir de 16 ans augmenterait le taux de participation lors des futures élections. L'Autriche a adopté en 2007 une loi abaissant l'âge du droit de vote à 16 ans, comme la région de Vienne l'avait fait dès 2005. Les statistiques des élections régionales de Vienne en 2005 et 2010 montrent non seulement que le taux de participation a été plus élevé chez les 16-17 ans que chez les 18-20 ans, mais aussi que ceux qui avaient voté pour la première fois à 16 ou 17 ans ont davantage participé la deuxième fois, c'est-à-dire en 2010, que les 18-20 ans<sup>24</sup>.

42. Il est intéressant de noter le nombre particulièrement bas des parlementaires âgés de moins de 30 ans. Il est peut-être la meilleure illustration de la réticence des pays à associer pleinement la jeunesse aux processus politiques, et à opérer ainsi un renouvellement générationnel de la classe politique. Le pourcentage des parlementaires âgés de 30 ou moins est de 0 % en France, à Malte, à Chypre, en Grèce et au Liechtenstein ; il est de 6,7 % aux Pays-Bas et atteint 8,9 % en Estonie<sup>25</sup>. Ces chiffres sont peut-être l'une des raisons du déclin des formes traditionnelles de participation politique : les jeunes n'ont aucun rôle réel et ils peuvent avoir le sentiment que ceux qui exercent le pouvoir sont trop éloignés des réalités de leur vie quotidienne.

### D. Favoriser l'intégration, partager le pouvoir, donner des responsabilités – vers une plus grande participation politique de la jeunesse

43. La Charte des Nations Unies sur les droits de l'enfant garantit à tous les enfants et adolescents des droits civils, politiques, sociaux et économiques. Le droit d'agir en tant que citoyens, de participer et d'être associés à la prise de décision démocratique ne dépend pas de leurs contributions futures à la société. Ils sont considérés comme des acteurs sociaux compétents, capables d'apporter des contributions importantes au sein de leur famille, leur école, leur quartier, leur localité et la société tout entière.

44. Bien que des efforts notables existent déjà, la réalité de la participation des jeunes dans les démocraties représentatives est peu encourageante. Comme cela a déjà été constaté, le taux de participation électorale des jeunes, leur intérêt pour la politique et leur confiance envers les responsables politiques se sont considérablement dégradés. Le désintérêt et la désillusion concernent principalement les formes traditionnelles de participation politique, tandis que les formes nouvelles d'engagement social et politique mobilisent de plus en plus de jeunes. Ces dernières années, de nouvelles formes de participation sociétale des enfants et des adolescents sont apparues en

<sup>24</sup> ZEGLOVTS (2011), Le droit de vote à 16 ans : taux de participation des jeunes électeurs, l'exemple autrichien, étude présentée au ÖGPW (Österreichische Gesellschaft für Politikwissenschaft), 2 décembre 2011, Salzbourg.

<sup>25</sup> *Youth participation in the making*, Partenariat de la Jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse, Manfred Zentner.

particulier au niveau des communes, mais diverses possibilités de participation existent aussi dans les écoles et dans le cadre des organisations et des activités de jeunesse.

45. Les établissements d'enseignement, et en premier lieu les écoles, jouent un rôle déterminant dans le développement des identités démocratiques et des activités de participation, proposant des espaces d'apprentissage où les jeunes découvrent les lieux et les caractéristiques de l'action politique. Si l'on veut créer et consolider une culture de la participation démocratique dans tous les domaines de la vie humaine, l'éducation à la citoyenneté démocratique doit être un volet essentiel de l'enseignement scolaire et universitaire. Cependant, les jeunes découvrent aussi la citoyenneté dans le cadre de l'éducation non formelle qu'ils reçoivent hors du milieu scolaire, par exemple dans les clubs de jeunesse et les organisations civiques locales. C'est là qu'ils découvrent ce qu'est la participation à la démocratie : en élisant leurs représentants, en rencontrant des responsables politiques locaux et des citoyens engagés, en travaillant pour des projets de service à la population ou en créant un parlement des jeunes au niveau de leur collectivité locale. L'éducation non formelle fait partie des possibilités d'enseignement général et de formation professionnelle proposées aux jeunes. « Les enseignements tirés des activités de jeunesse sont à la base de la citoyenneté active, de l'expression culturelle, du développement personnel pour devenir des adultes sûrs d'eux-mêmes, d'une société civile européenne, de la participation politique, de la santé et du bien-être et de l'inclusion sociale »<sup>26</sup>. Les savoirs et savoir-faire acquis dans le cadre de l'apprentissage non formel sont incontestablement importants pour la lutte contre le chômage des jeunes, et ils doivent par conséquent être reconnus.

## E. Conclusion

46. « Les jeunes méritent notre engagement total – le plein accès à l'éducation, aux soins de santé adéquats, aux possibilités d'emploi, aux services financiers et à la pleine participation à la vie publique. » Ce que Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies, déclare au sujet du rôle que les jeunes devraient jouer dans les sociétés modernes peut être pris comme point de départ pour la définition de mesures et de stratégies nouvelles pour l'intégration sociale et politique de la jeunesse.

47. Les jeunes veulent faire entendre leur voix et peser réellement sur les décisions prises dans leurs sociétés. La meilleure manière de parvenir à ce résultat est de renforcer leur intégration en partageant avec eux le pouvoir économique, social et politique, en leur permettant d'être des citoyens à part entière et en leur donnant un plein accès à l'emploi.

48. Aucun jeune ne devrait se retrouver seul face au défi de l'entrée sur le marché du travail et de l'accès à un emploi décent. Les collectivités locales et régionales en particulier devraient considérer comme un devoir moral et une obligation sociale de les aider dans ce moment difficile. Elles devraient faire davantage pour aider les entreprises à proposer des emplois, des formations en entreprise et d'autres types de formations afin de soutenir les jeunes.

49. La société et la sphère politique doivent aussi proposer aux jeunes plus de possibilités d'acquérir une expérience en matière de participation sociale et politique. Il est crucial que les opinions et les idées des jeunes soient prises au sérieux, et que les processus décisionnels soient transparents et compréhensibles. Cela présuppose l'existence des structures de participation durables, par exemple de co-gestion mises en place à l'instigation des autorités locales et régionales.

---

<sup>26</sup> *Pathways 2.0, towards recognition of non-formal learning/education and youth work in Europe*, Document de travail du partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse.